



Ville de  
Mercier

## AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

### DEMANDE DE SOUMISSIONS PAR VOIE D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

La Ville de Mercier demande des soumissions pour le remplacement des pompes à l'usine d'épuration dans les bâtiments de la ville de Mercier.

L'ouverture des soumissions aura lieu le **lundi 3 juin 2024 à 11 h 05** à l'Hôtel de Ville situé au 869, boul. Saint-Jean-Baptiste, 2<sup>e</sup> étage à Mercier (Québec), J6R 2L3.

Les documents de soumission seront disponibles à compter du **mercredi 8 mai 2024**, uniquement via le système électronique d'appel offres (SEAO) approuvé par le gouvernement, moyennant les frais et honoraires établis par SEAO.

Pour accéder à l'appel d'offres, veuillez visiter le site Internet de SEAO au [www.seao.ca](http://www.seao.ca).

Chaque soumission doit être déposée en format papier dans une enveloppe scellée « confidentielle » et identifiée « **Remplacement des pompes à l'usine d'épuration – 2024-18-TP** » à l'adresse suivante avant le **lundi 3 juin 2024, 11 h** :

**Me Denis Ferland  
Greffier  
Ville de Mercier  
869, boul. Saint-Jean-Baptiste, 2<sup>e</sup> étage  
Mercier (Québec) J6R 2L3**

Ne seront prises en considération que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Mercier, incluant les annexes dûment remplies.

Le conseil de la Ville de Mercier ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

**Toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission**, sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission, pour un montant de dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission (à l'exclusion des taxes).

Dans le cadre du présent appel d'offres, toute question ou demande de précision, qu'elle soit d'ordre administratif ou technique, ou pour tout renseignement complémentaire concernant cette soumission, doit être adressée en français, à Me Denis Ferland à l'adresse courriel suivante : [direction.greffe@ville.mercier.qc.ca](mailto:direction.greffe@ville.mercier.qc.ca) , et ce, **au plus tard huit (8) jours avant la date de l'ouverture des soumissions**.

Donné à Mercier, ce 8<sup>e</sup> jour du mois de mai 2024

Denis Ferland, avocat  
Greffier